

NTATUNDI Maxime  
Payement UNION DES BANQUES POPULAIRES DU RWANDA  
COMPTE BNR N° 22010405  
Caisse centrale compte N° 100932301

FACTURE

17 AOUT 1989

Le Gouvernement de la République Rwandaise  
Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal doit à Monsieur NTATUNDI  
Maxime la somme de: VINGT CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.- pour avoir réparé les  
machines de bureau dont voici le détail ci-dessous:

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 S N° 101953321  
Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Remplacement des pièces défectueuses  
Réglage de deux tambours et synchronisation du début et fin  
de l'impression  
Mise au point du rouleau d'impression et  
vérification générale  
Rémontage 6.000 Frs

FOURNITURE  
2 Bandes d'acier 1500 Frs X 2 3.000 Frs

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 S N° 101955064  
Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Réglage de deux tambours et mise au point  
de l'impression  
Changement du bloc d'alimentation et réglage  
de la montée du bloc.  
Vérification générale  
Rémontage 6.000 Frs

Pour réception conforme  
Le Ministre de l'Intérieur  
et du Développement Communal

P. O. *[Signature]* 6.000 Frs

FOURNITURE  
1 bloc d'alimentation 3.500 Frs

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 450N° 101320874  
Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Changement d'une bande d'acier et mise au point  
de l'impression  
Réglage de deux tambours et vérification générale  
Rémontage 5.000 Frs

FOURNITURE  
1 bande d'acier 1.500 Frs

✓ 25.000 Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
VINGT CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.-  
Pour vérification conforme des travaux

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du *[Signature]* du *[Signature]*

Inscrit sous poste *[Signature]* du *[Signature]*

Kigali, le *[Signature]* 8/8/89

Le Gestionnaire des crédits

Fait à Kigali le 4/07/1989  
NTATUNDI Maxime

*[Signature]*  
OP 1615 du 4.10.89

NTATUNDI Maxime  
Payement UNION DES BANQUES POPULAIRES DU RWANDA  
COMPTE BNR N° 22010405  
Caisse centrale compte N° 100932301

FACTURE

Le Gouvernement de la République Rwandaise  
Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal doit à Monsieur NTATUNDI  
Maxime la somme de: VINGT CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.- pour avoir réparé les  
machines de bureau dont voici le détail ci-dessous:

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 S N° 101953321

Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Remplacement des pièces défectueuses  
Réglage de deux tambours et synchronisation du début et fin  
de l'impression  
Mise au point du rouleau d'impression et  
vérification générale  
Rémontage 6.000 Frs

FOURNITURE

2 Bandes d'acier 1500 Frs X 2 3.000 Frs

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 S N° 101955064

Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Réglage de deux tambours et mise au point  
de l'impression  
Changement du bloc d'alimentation et réglage  
de la montée du bloc.  
Vérification générale  
Rémontage 6.000 Frs

Pour réception conforme  
Le Ministre de l'Intérieur  
du Développement Communal

FOURNITURE

1 bloc d'alimentation 3.500 Frs

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 S N° 101320874

Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Changement d'une bande d'acier et mise au point  
de l'impression  
Réglage de deux tambours et vérification générale  
Rémontage 5.000 Frs

FOURNITURE

1 bande d'acier 1.500 Frs

25.000 Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
VINGT CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.-  
Pour vérification conforme des travaux

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du 19.03.89 du 22.03.89

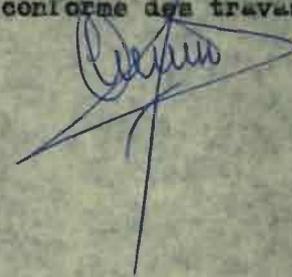
Inscrit sous poste ..... du 2.8.89

Kigali, le 18/08/89

Le Gestionnaire des crédits



Fait à Kigali le 4/07/1989  
NTATUNDI Maxime



NTATUNDI Maxime  
Payement UNION DES BANQUES POPULAIRES DU RWANDA  
COMPTE BNR N° 22010405  
Caisse centrale compte N° 100932301

FACTURE

Le Gouvernement de la République Rwandaise  
Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal doit à Monsieur NTATUNDI  
Maxime la somme de: **VINGT CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.** - pour avoir réparé les  
machines de bureau dont voici le détail ci-dessous:

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 B N° 101953321

Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Remplacement des pièces défectueuses  
Réglage de deux tambours et synchronisation du début et fin  
de l'impression  
Mise au point du rouleau d'impression et  
vérification générale  
Rémontage 6.000 Frs

FOURNITURE

2 Bandes d'acier 1500 Frs X 2 3.000 Frs

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 S N° 101955064

Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Réglage de deux tambours et mise au point  
de l'impression  
Changement du bloc d'alimentation et réglage  
de la montée du bloc.  
Vérification générale  
Rémontage 6.000 Frs

Pour réception conforme  
Le Ministre de l'Intérieur  
et du Développement Communal

*P. a. [Signature]*

FOURNITURE

1 bloc d'alimentation 3.500 Frs

MACHINE A STENCILER REX-ROTARY 1050 450N° 101320874

Démontage des coffres  
Nettoyage, graissage et huilage  
Changement d'une bande d'acier et mise au point  
de l'impression  
Réglage de deux tambours et vérification générale  
Rémontage 5.000 Frs

FOURNITURE

1 bande d'acier 1.500 Frs

25.000 Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:

VINGT CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.

Pour vérification conforme des travaux

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du *[Signature]* du *[Signature]*

Inscrit sous poste *[Signature]* du *[Signature]* 2/8/89

Kigali, le *[Signature]* 2/8/89

Le Gestionnaire des crédits

*[Signature]*

Fait à Kigali le 4/07/1989  
NTATUNDI Maxime

*[Signature]*

SERVICE MININTER

Budget Ordinaire Article 19.10.04 Littera 02.25

FOURNISSEUR Ntatundi Basime A LIVRER à MININTER

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	<u>Réparation des machines</u>		
	<u>Stenileuse lex-rotary 1050 S no 101953391</u>		
	<u>Stenileuse lex-rotary 1050 S no 101955064</u>		
	<u>Stenileuse lex-rotary 450 no 101320874</u>		<u>25.000</u>
	<u>Ns disons Vingt cinq mille francs rwandais</u>		
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">                     Pour accord de paiement                      Le Ministre de l'Intérieur                      et du Développement Communal                 </div>	<u>19</u>	

Total 25.000

**VISA DE L'INSPECTION GENERALE**  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 07 AOUT 1989

Visé service du budget  
 et du contrôle.

Kipali le 25/7/1989  
 Le (sous) Gestionnaire des Ordres

Inscrit fiche mod. 1 Poste No 14 du 2 8 1989